

Consommation sans risque

Quelles denrées alimentaires puis-je consommer en toute sécurité après expiration de la date ?

Les denrées alimentaires stockées correctement peuvent être consommées au delà de leur date respective de conservation et être donnés dans la mesure où leur aspect, leur odeur et leur goût sont bons.

Produits munis d'une date de durabilité minimale – Fie-toi à tes sens : vue, odorat, goût



<p>Farine</p>	<p>Riz et pâtes</p>	<p>Sel et épices, vinaigre</p>	<p>Sucre Édulcorants, sirop, miel, confiture</p>	<p>Chocolat et produits de confiserie</p>	<p>Thé et café</p>	<p>+360 jours</p>	
<p>Matières grasses / - huile</p>	<p>Boissons conservables non réfrigérées Soft drinks, eau minérale</p>	<p>Conserves Légumes, viande, fruits</p>	<p>Bocaux en verre produits marinés dans l'huile</p>	<p>Soupes et sauces déshydratées</p>	<p>Céréales pour le petit-déjeuner, pain suédois, biscottes</p>	<p>+120 jours</p>	
<p>Produits congelés</p>	<p>Boissons réfrigérées Jus de fruits, jus de légumes</p>	<p>Lait UHT, beurre, fromage à pâte dure</p>	<p>Snacks salés en-cas cuits au four, cracker, graines, noix</p>	<p>+90 jours</p>	<p>+30 jours</p>		
<p>Séré, yogourt, fromage frais, fromage à pâte molle</p>	<p>Produits de salaison à manger crus Jambon cru, salami, salsiz</p>	<p>Œufs en coquilles cuits</p>	<p>Produits de boulangerie préemballés</p>	<p>Œufs en coquilles non cuits</p>	<p>Lait past.</p>	<p>Petits fours Feuilletés, confiserie, gâteaux</p>	<p>+14 jours</p> <p>+6 jours</p>

Date de durabilité minimale

Possibilité : Congeler ← Produits munis d'une date limite de consommation

Date limite de consommation (surgelés)

Les denrées alimentaires portant la mention « à consommer avant le » peuvent être surgelés en cas d'aptitude (pas de modifications des caractéristiques sensorielles provoquées par la congélation) et faire l'objet d'un nouvel étiquetage en tant que produit surgelé.

+90 jours surgelés

Viande fraîche et produits de salaison à cuire jambon cuit, charcuteries échaudées

Fromage râpé

Produits à base de poisson et de fruits de mer

Les denrées alimentaires portant la mention de datage « à consommer avant le » qui ne sont pas adaptés à la congélation* ou ne peuvent être surgelés avant la date limite de consommation**, doivent être éliminés après la date limite de consommation.

+0 jour, non congelés

*p. ex. **Pâtisserie**

*p. ex. **viande fraîche non emballée**

Date limite de consommation

Les consommateurs et consommatrices doivent être informés de l'utilisation de cette pratique en matière de don alimentaire, p. ex au moyen d'un présentoir de table bien visible.